

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CY CERGY PARIS UNIVERSITE, session 2024

Le Président de CY Cergy Paris Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CY CERGY PARIS UNIVERSITE, au titre de l'année 2024 :

Monsieur MEUNIER Benjamin, ingénieur d'études de classe normale, président, CY Cergy Paris Université, Cergy.
Monsieur EIJSBERG Hendrik, ingénieur de recherche, vice-président, CY Cergy Paris Université, Cergy.
Madame BOTTICCHIO Nathalie, assistante ingénieure, experte, Université Gustave Eiffel, Villeneuve-d'Ascq.
Madame VALLETTE CHARIOT Florence, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Bordeaux, Talence.
Madame NEYROLLES Valérie, assistante ingénieure, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Cergy, le 21 août 2024

Laurent GATINEAU
Président de CY Cergy Paris Université

